

# Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 AOUT 1870.

## SITUATION DU TRÉSOR PUBLIC AU 29 AOUT 1870.

### PASSIF. — CRÉDITS EXTRAORDINAIRES.

#### A. Ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 1870, SAVOIR :

1 <sup>o</sup> Département de la Guerre . . . . . fr.	1,774,926 48	
2 <sup>o</sup> — des Travaux publics . . . . .	41,255,562 98	
3 <sup>o</sup> — de l'Intérieur . . . . .	4,411,560 79	
4 <sup>o</sup> — de la Justice . . . . .	81,930 05	
5 <sup>o</sup> — des Affaires Étrangères . . . . .	583,026 30	
6 <sup>o</sup> — des Finances . . . . .	153,017 29	48,059,625 87

#### B. Ouverts depuis le 1 janvier 1870 (1), SAVOIR :

1 <sup>o</sup> Département de la Guerre . . . . . fr.	14,000,000 "	
2 <sup>o</sup> — des Travaux publics . . . . .	14,205,500 "	
3 <sup>o</sup> — de l'Intérieur . . . . .	2,400,000 "	
4 <sup>o</sup> — de la Justice . . . . .	800,000 "	
5 <sup>o</sup> — des Affaires Étrangères . . . . .	1,250,000 "	
6 <sup>o</sup> — des Finances . . . . .	07,340 63	32,790,740 63

#### C. Proposés, SAVOIR :

1 <sup>o</sup> Département de la Guerre . . . . .	Crédits extraordinaires . . . . . fr. 16,570,000 "	
	Avances du Trésor . . . . . 800,000 "	
2 <sup>o</sup> — de l'Intérieur . . . . .	500,000 "	17,920,000 "
3 <sup>o</sup> — de la Justice . . . . .	50,000 "	

TOTAL DU PASSIF . . . . . fr. 98,750,375 50

### ACTIF. — RESSOURCES EXTRAORDINAIRES :

1 <sup>o</sup> Réserve, au 1 <sup>er</sup> janvier 1870 . . . . . fr.	43,852,089 78	
2 <sup>o</sup> Quotes-parts des puissances maritimes pour le rachat du péage de l'Escaut . . . . .	546,706 52	
3 <sup>o</sup> Réalisation de fonds 4 1/2 p. % pour l'acquisition du Jardin Botanique . . . . .	1,000,000 "	
4 <sup>o</sup> Terrains de la citadelle du sud d'Anvers . . . . .	14,000,000 "	
	{ Reçu . . . . . fr. 5,150,285 26 }	
	{ A recevoir . . . . . 10,849,714 74 }	
5 <sup>o</sup> Citadelle de Gand. Prix de vente . . . . .	1,000,000 "	
6 <sup>o</sup> Fonds d'amortissement de 4 1/2 p. % acquis au Trésor . . . . .	1,154,258 45	
	Fr. 65,515,054 75	
Boni présumé de 1870 . . . . .	12,000,000 "	
	Fr. <u>75,515,054 75</u>	

### BALANCE.

Passif . . . . . fr.	98,750,375 50	
Actif . . . . .	<u>75,515,054 75</u>	
Solde à couvrir . . . . .	<u>23,235,318 75</u>	

(1) Indépendamment des crédits extraordinaires, il existe des crédits supplémentaires, savoir :

1 <sup>o</sup> Rattachés au Budget de 1869 . . . . . fr.	945,669 "	
2 <sup>o</sup> — — 1870 . . . . .	757,411 45	fr. 1,682,080 45

Cette somme ne peut être portée au passif, les crédits demeurés sans emploi et qui sont annulés à la clôture de chaque exercice compensant généralement et au delà les crédits supplémentaires.

On n'a pas compris parmi les crédits extraordinaires le crédit pour la fabrication de monnaies de cuivre, les opérations de monnayage devant se solder en bénéfice.

Il va de soi que cette situation ne constate que les ressources et les dépenses extraordinaires existantes ou prévues d'après les lois actuelles. Elle se modifierait notablement si l'on avait à tenir compte des crédits extraordinaires qu'il y aura lieu d'ouvrir ultérieurement pour des dépenses décrétées en principe, notamment pour l'achèvement du chemin de fer de Luttre à Bruxelles, pour le Palais de Justice, pour les forts du Bas-Escout, etc., pour la construction de quatre nouvelles écoles normales, etc.

D'un autre côté, le produit de la réalisation des dépôts de mendicité de Mons, Merxplas et Reckheim, ainsi que des fortifications démantelées de plusieurs villes, etc., viendra s'ajouter aux ressources.

Quoi qu'il en soit, la différence entre l'actif et le passif, qui se traduit par un chiffre de fr. 23,237,318 75 c., n'accuse pas un déficit actuel ou même certain : l'exécution de beaucoup de travaux et les dépenses à faire sont nécessairement successives, échelonnées sur plusieurs années; les bonis sur les Budgets ordinaires, et, en cas de nécessité seulement, la création de ressources extraordinaires, combleront cette différence.

